

# RAPPORT SUR LES POSSIBILITÉS D'EMPLOI À L'ÉTRANGER POUR LES CONJOINTS ET LES PERSONNES À CHARGE DES EMPLOYÉS DU SERVICE EXTÉRIEUR

## 1. OBJET DU RAPPORT

Le présent rapport réunit les renseignements fournis par les missions canadiennes sur les possibilités d'emploi qui s'offrent à l'étranger aux conjoints et aux personnes à la charge des employés du service extérieur. Le fonctionnement des accords de réciprocité concernant l'emploi (ARE) y est débattu, le cas échéant. Des indications y sont données sur le travail que les missions procurent généralement aux conjoints, y compris celui de coordonnateur communautaire et d'infirmière diplômée engagés à contrat. Y figure aussi le nombre approximatif de conjoints embauchés en un an dans chacune des missions, à titre d'employés recrutés sur place. Les lois et règlements locaux en matière d'emploi sont exposés, et des avis sont donnés à propos de la formation linguistique et des compétences requises notamment. Une liste des employeurs éventuels est ajoutée dans la mesure du possible.

## 2. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ni l'administration centrale, ni les missions ne peuvent faire office d'agence de placement. Toutefois, le Ministère encouragera et aidera autant que possible les conjoints et les personnes à charge qui cherchent du travail. Malheureusement, il n'est pas facile de trouver à l'étranger un emploi bien rémunéré, en particulier dans le secteur des professions libérales. Dans bien des pays du monde, il existe des obstacles d'ordre linguistique, juridique et économique à l'emploi des non-nationaux. Par conséquent, seule une partie des personnes qui cherchent un emploi à l'étranger sont en mesure de trouver un poste qui répond à leurs attentes. Beaucoup adoptent un compromis et décident de faire du bénévolat ou des études dans un domaine lié à leurs intérêts professionnels. Nous espérons que les renseignements et conseils ci-dessous seront utiles aux membres de la famille du personnel du service extérieur que pourrait intéresser un emploi à l'étranger.

### — Le conseiller en emploi (conjoints) du Centre des services à l'affectation

Toute personne qui désire se renseigner concernant les possibilités d'emploi dans les diverses missions ou obtenir de l'aide pour rédiger un curriculum vitae peut s'adresser au conseiller en emploi (conjoints), au Centre des services à l'affectation (ABC), immeuble Lester B. Pearson. Celui-ci lui remettra des documents de référence: modèles de curriculum vitae, questions types d'entrevue